

BOURSES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (FRANCE EXCELLENCE)

Note explicative 2023-2024

Cette notice explicative doit vous permettre de mieux comprendre comment bien remplir votre dossier de demande de bourse.

Merci de la lire attentivement avant de commencer vos démarches.

Le programme de Bourses du Gouvernement français

Chaque année, L'Ambassade de France en Roumanie, par le biais de son opérateur culturel, éducatif et scientifique l'Institut français de Roumanie, met au concours plusieurs bourses pour différents niveaux d'études et de recherche (Master, Doctorat et Post-Doctorat). Elle sélectionne, lors d'un appel annuel à candidatures, les futurs bénéficiaires et leur attribue les bourses, pour le programme auquel ils ont postulé. Cette année, le programme des BGF (Bourse du Gouvernement Français) évolue : celles-ci deviennent les bourses France Excellence.

La bourse de niveau Master

- Une allocation mensuelle de **860 €/mois**
- La prise en charge de la **couverture sociale et de la responsabilité civile**
- La possibilité d'avoir un accès au **logement en résidence universitaire**, sous réserve des places disponibles et à prix encadré
- Un accueil et suivi durant le séjour d'études par [Campus France](#)

La bourse de niveau Doctorat

- Une allocation mensuelle de **1 588 €/mois pendant 4 mois**,
- La prise en charge de la **couverture sociale et de la responsabilité civile**
- La possibilité d'un accès au **logement en résidence universitaire**, sous réserve des places disponibles et à prix encadré
- Un accueil et suivi durant le séjour d'études par [Campus France](#)

La bourse de niveau Post-Doctorat

- Pour les **jeunes chercheurs** (ayant obtenu leur Doctorat depuis moins de 5 ans) : une allocation mensuelle de **1 704 €/mois**,
- Pour les **chercheurs confirmés** (ayant obtenu leur Doctorat depuis plus de 5 ans) : une allocation mensuelle de **2055 € / mois**.
- La prise en charge de la **couverture sociale et de la responsabilité civile**
- La possibilité d'un accès au **logement en résidence universitaire**, sous réserve des places disponibles et à prix encadré

Un accueil et suivi durant le séjour d'études par [Campus France](#)

La bourse de niveau Master

Critères d'éligibilité – Master :

Avant de remplir le dossier, le candidat doit vérifier qu'il répond aux critères d'éligibilité du programme de bourses BGF :

- Avoir la **nationalité roumaine (et ne pas avoir la double nationalité française)**
- Avoir un diplôme de niveau licence minimum au moment du départ (septembre 2022)
- Justifier d'une bonne connaissance et pratique du français pour les candidats ayant choisi un cursus en français.
- Avoir envoyé une candidature à **une ou plusieurs universités françaises de son choix**. *L'Ambassade de France n'intervient en aucun cas dans la recherche de formation pour les candidats*

NB : Sans être obligatoire, un certificat linguistique en français niveau B1 ou supérieur (DELFI ou TCF) constituera un avantage. Le niveau de français des candidats présélectionnés sera évalué et pris en compte lors des entretiens pour la sélection finale.

Constitution du dossier – Master :

Chaque candidat doit constituer un dossier contenant les pièces suivantes :

1. **Le formulaire de candidature (en téléchargement en bas de l'article)** dûment rempli et signé
2. **Une copie d'une pièce d'identité** (passeport ou carte d'identité)
3. **Une lettre de motivation** en français (présentation du projet d'études et professionnel)

4. **Un curriculum vitae** en français
5. Une copie du **diplôme du baccalauréat**
6. Des copies **des diplômes académiques** obtenus (en absence du diplôme, une attestation d'obtention de l'université sera acceptée)
7. **Une copie des relevés de notes pour toutes les années d'études après le baccalauréat.**
8. **Une lettre de recommandation** (facultative)
9. **Un test ou un diplôme de français DELF/DALF/TCF** (facultatif)

Nb : La traduction des documents académiques n'est pas demandée.

ATTENTION : Le dossier de bourse ne correspond pas à un dossier d'inscription universitaire. Chaque candidat doit suivre deux démarches différentes :

- L'inscription administrative auprès d'une/plusieurs universités françaises ;
- La demande de bourse auprès de l'ambassade de France en Roumanie.
- Les candidats lauréats d'une BGF en 2023 n'ayant pas été acceptés dans leur premier choix de formation en France pourront demander le maintien de leur bourse pour être réorientés vers leurs second et troisième choix. Dans le cas où l'étudiant n'aurait formulé qu'un vœu de formation en France, aucune demande de réorientation dans une autre formation ne sera prise en compte.

La bourse de niveau Doctorat

Critères d'éligibilité – Doctorat :

Avant de remplir le dossier, le candidat doit vérifier qu'il répond aux critères d'éligibilité du programme de bourses BGF :

- Avoir la **nationalité roumaine (et ne pas avoir la double nationalité française)**
- Les Doctorants inscrits en 1ère année de thèse en 2022/2023 sont éligibles pour ce programme
- Les Doctorants inscrits en 2ème année de thèse en 2022/2023 sont éligibles pour ce programme
- Un Doctorant qui a bénéficié d'une Bourse du Gouvernement Français en Master est éligible pour une bourse de doctorat

Constitution du dossier – Doctorat :

Chaque candidat doit constituer un dossier contenant les pièces suivantes :

- **Le formulaire de candidature (en téléchargement en bas de l'article)** dûment rempli et signé
- **Un projet de recherche** (1 à 3 pages)
- **Une copie d'une pièce d'identité** (passeport ou carte d'identité)
- **Une lettre de motivation** en français (présentation du sujet de la recherche et de la pertinence d'une cotutelle avec la France)
- **Un curriculum vitae** en français
- Des copies **des diplômes académiques** obtenus (en absence du diplôme, une attestation d'obtention de l'université sera acceptée)
- Une **copie des relevés de notes** pour toutes les années d'études après le baccalauréat
- **L'accord de principe d'accueil du directeur de recherche français**, ou l'accord de cotutelle si déjà établi
- Le **programme prévisionnel des mobilités** à partir du 1er septembre 2023

Nb : *La traduction des documents académiques n'est pas demandée.*

La bourse de niveau Post-Doctorat (Séjour Scientifique de Haut Niveau-SSHN)

Critères d'éligibilité – Post-Doctorat :

Avant de remplir le dossier, le candidat doit vérifier qu'il répond aux critères d'éligibilité du programme de bourses BGF :

- Avoir la **nationalité roumaine (et ne pas avoir la double nationalité française)**
- Avoir validé **un Doctorat ou être inscrit en Doctorat dans une université roumaine**
- Un chercheur qui a bénéficié d'une Bourse du Gouvernement Français en Master ou en Doctorat est éligible pour une bourse de doctorat
- Pour les jeunes chercheurs – être rattaché à une université ou centre de recherche scientifique roumain
- Pour les chercheurs confirmés – être titulaire d'un poste d'enseignant, chercheur dans une université ou un centre de recherche scientifique roumain

Constitution du dossier – Post-Doctorat :

Chaque candidat doit constituer un dossier contenant les pièces suivantes :

- **Le formulaire de candidature (en téléchargement en bas de l'article)** dûment rempli et signé
- **Un projet de recherche** (1 à 3 pages)
- **Une copie d'une pièce d'identité** (passeport ou carte d'identité)
- **Une lettre de motivation** en français (présentation du sujet de la recherche et de la pertinence d'une mobilité en France)
- **Un curriculum vitae** en français
- Une copie des **relevés de notes** pour toutes les années de Master
- Une copie du **diplôme de Doctorat**
- **L'accord de principe d'accueil** de la structure d'accueil en France
- Le **programme prévisionnel des mobilités** à partir du 1er septembre 2023

Nb : *La traduction des documents académiques n'est pas demandée.*

Procédure de sélection

Phase 1 : Pré-sélection des dossiers

Les dossiers sont reçus à l'Institut français de Roumanie et sont examinés par le Pôle d'échanges universitaires et scientifiques. Les candidats dont les dossiers sont présélectionnés sont ensuite convoqués à l'Institut français de Roumanie pour un entretien de motivation.

Phase 2 : Entretien de motivation

L'entretien de motivation a lieu devant un jury mixte franco-roumain composé généralement de représentants de l'Institut français de Roumanie et des universitaires roumains.

Le jury se réunira en avril 2023. Il prendra en compte la qualité des dossiers de candidature ainsi que la capacité des candidats à défendre leur projet d'étude et leur projet professionnel.

Phase 3 : Annonce des résultats

Les candidats définitivement sélectionnés en seront informés quelques semaines après l'entretien de motivation. Il leur sera alors demandé de confirmer ou non leur candidature.

Avant leur départ en France, les candidats seront en contact avec la chargée de coopération universitaire à l'Institut français de Roumanie notamment sur les démarches et la participation au séminaire de préparation au départ.

Le formulaire et les pièces du dossier devront être envoyés avant
le 3 mars 2023 à l'adresse suivante :
bourses.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr